



Chambre régionale des comptes
de Rhône-Alpes

Le Président

Lyon, le 31 janvier 2011

N° _____

Recommandée avec A.R.

REF : ma lettre n° 2574 du 13 décembre 2010

P.J. : 1

Monsieur le Maire,

Par lettre citée en référence, je vous ai communiqué le rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes concernant la gestion de la commune de Domène au cours des exercices 2002 et suivants.

En l'absence de réponse écrite de votre part dans le délai d'un mois fixé par l'article L. 243-5 du code des juridictions financières, je vous notifie à nouveau ce rapport.

En application du même article, vous avez l'obligation de communiquer le rapport d'observations de la chambre à votre assemblée délibérante, dès sa plus proche réunion. Il doit faire l'objet d'une inscription à l'ordre du jour de celle-ci, être joint à la convocation adressée à chacun de ses membres et donner lieu à un débat.

Ce rapport devenant communicable dès cette réunion à toute personne qui en ferait la demande, conformément à l'article R. 241-18 du code des juridictions financières, je vous serais obligé de bien vouloir m'indiquer à quelle date ladite réunion aura eu lieu.

En application de l'article R. 241-23 du code des juridictions financières, une copie du rapport d'observations est, en outre, communiquée au préfet et au directeur départemental des finances publiques de l'isère.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Michel-Pierre PRAT

Monsieur Michel SAVIN
Maire de Domène
Hôtel de ville
Place Stalingrad
38420 DOMENE

RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES

COMMUNE DE DOMENE

(Département de l'Isère)

Exercices 2002 et suivants

SOMMAIRE

1-	FIABILITE DES COMPTES.....	4
1.1-	Le rattachement des charges et des produits à l'exercice.....	4
1.2-	Budget principal 2005 et 2006 – Cession d'éléments d'actif	5
1.3-	Le compte 266-autres formes de participations.....	5
2-	LA SITUATION FINANCIERE	5
2.1-	Les résultats.....	5
2.2-	La section de fonctionnement.....	6
2.2.1-	La fiscalité	6
2.2.2-	La capacité d'autofinancement	6
2.2.3-	Les dépenses de personnel.....	7
2.3-	La dette consolidée	7
2.4-	Le budget annexe de l'eau (annexe 2).....	7
2.5-	Le budget annexe microcentrale (annexe 3).....	8
3-	RESTRUCTURATION DE L'ILOT JEAN JAURES.....	8
3.1-	Historique	8
3.2-	Le délai de remise du bilan final	8
3.3-	Le coût final de l'opération et le coût pour la commune	9
	ANNEXE 1- BUDGET PRINCIPAL.....	10
	Calcul de l'autofinancement du budget principal.....	10
	ANNEXE 2- BUDGET ANNEXE DE L'EAU	11
	ANNEXE 3- BUDGET ANNEXE MICROCENTRALE	12

PROCEDURE

La chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes a procédé, dans le cadre de son programme de travail, au contrôle des comptes et à l'examen de la gestion de commune de Domène pour les exercices 2002 et suivants.

Le contrôle a été engagé par lettre en date du 11 décembre 2009, adressée à M. Michel Savin, maire de Domène. L'entretien préalable prévu par l'article L. 243-1 du code des juridictions financières a eu lieu le 19 avril 2010.

Les investigations ont port plus particulièrement sur les points suivants :

- La fiabilité des comptes,
- La situation financière,
- La restructuration de l'ilot Jean Jaurès.

L'entretien préalable prévu par l'article L. 243-1 du code des juridictions financières a eu lieu le 19 avril 2010 avec M. Michel Savin.

Lors de sa séance du 2 juin 2010, la chambre a formulé des observations provisoires qui ont été adressées le 6 juillet 2010 à M. Michel Savin, ainsi que, pour celles le concernant au dirigeant de la SEM Territoires 38 nominativement mise en cause.

Après avoir examiné les réponses écrites, la chambre, lors de sa séance du 24 novembre 2010, a arrêté les observations définitives reproduites ci-après.

PRESENTATION DE LA COMMUNE

Domène est une commune de 6 562 habitants (recensement 2007) située à 10 km à l'est de Grenoble. Elle s'étend sur 572 hectares, entre l'agglomération grenobloise, la vallée du Grésivaudan et le massif de Belledonne.

Des anciennes industries papetières et métallurgiques, la commune a hérité des friches industrielles à réhabiliter. Elle compte environ 20 % de logements sociaux.

1- FIABILITE DES COMPTES

1.1- Le rattachement des charges et des produits à l'exercice

Conformément aux dispositions de l'instruction M14 (tome II, titre 3, chapitre 4 §1.1 rattachement des charges et des produits), les communes de 3500 habitants et plus doivent appliquer la procédure de rattachement des charges et des produits.

La chambre note que si celle-ci est correctement appliquée au budget principal elle n'est pas utilisée pour les budgets annexes, dont les comptes de rattachements de produits ne sont pas mouvementés.

La chambre prend acte des nouvelles dispositions prises en ce sens par la commune.

1.2- Budget principal 2005 et 2006 – Cession d'éléments d'actif

En comptabilité M14, l'enregistrement des opérations de cessions d'éléments d'actifs doit, entre autres, conduire à la constatation de certaines égalités, entre les comptes de charges et de produits.

En 2005 et 2006, le budget principal a enregistré des différences dans la comptabilisation de certaines cessions d'actifs.

La chambre invite l'ordonnateur à veiller à l'application correcte, à l'avenir, des dispositions de l'instruction M14 relatives à la comptabilisation des cessions d'éléments d'actif (tome 2, titre 3, chapitre 3 et annexes n° 26 et 27 du tome 1) et prend acte des nouvelles dispositions prises en ce sens par la commune.

1.3- Le compte 266-autres formes de participations

Le compte 266 « autres formes de participations » présente un solde débiteur inchangé sur la période de 106 057,82 € dont le détail a pu être précisé au cours de l'instruction.

Il apparaît qu'il est constitué pour 41 857 € des opérations de réintégration de la somme affectée au budget annexe de l'assainissement, lequel a été supprimé lors du transfert de cette compétence à la communauté d'agglomération Grenoble Métropole « La Métro ».

Cet enregistrement au compte 266 n'avait pas lieu d'être. Il correspond manifestement à un actif fictif, et les écritures comptables erronées passées doivent donc être rectifiées.

La chambre invite l'ordonnateur à mettre en œuvre avec le comptable les opérations visant à solder la partie du compte 266 intitulée « intégration assainissement » de 41 857,12 € et à passer les écritures comptables exactes constatant le retour de cette somme dans les comptes du budget principal de la collectivité. La chambre prend acte de l'engagement du maire à procéder avec le comptable à cette régularisation.

2- LA SITUATION FINANCIERE

La situation financière de la commune a été examinée, principalement pour la période de 2004 à 2008.

2.1- Les résultats

Le taux de réalisation des prévisions budgétaires est correct tant en fonctionnement qu'en investissement. Il s'établit à 91 % et 98 % pour les dépenses et recettes de fonctionnement, et à 72 % et 68 % pour les dépenses et recettes d'investissement.

Les résultats de clôture du budget consolidé (budget principal et deux budgets annexes) sont caractérisés par de fortes variations, mais ils restent constamment positifs sur l'ensemble de la période.

Au final, en 2008, le résultat de clôture consolidé de la commune de Domène ressort positif à 775 027 €. Une fois intégrés les restes à réaliser, il s'élève à 221 368 €.

Le solde d'exécution global de l'exercice 2008 du budget principal est négatif (- 47 296 €) alors qu'antérieurement il était d'un niveau confortable (774 205 € en 2007). Ceci est la conséquence d'un résultat de fonctionnement qui est à son niveau le plus faible depuis 2004 (486 711 €) et qui ne compense pas le résultat d'investissement négatif (-534 007 €).

Le résultat de clôture global de ce budget varie de façon erratique, et pour les deux années bornant la période sous revue, il est passé de 415 641 € en 2004 à 505 969 € en 2008, après avoir connu son meilleur niveau en 2007 avec 1,20 M€.

Le résultat de clôture corrigé des restes à réaliser est plus faible, voire négatif pour les exercices 2004, 2006 et 2008.

2.2- La section de fonctionnement

De 2004 à 2008, les produits et les charges de fonctionnement varient dans les mêmes proportions, respectivement de +7 % et +6 %.

2.2.1- La fiscalité

Le produit des contributions directes a augmenté de 19 % entre 2004 et 2008.

Le produit de la taxe d'habitation progresse de 24 %, grâce à un « effet taux » de + 10 % et au moyen d'un « effet base » de + 13 %. En fin de période, le taux (12,86 %, en 2008) reste toutefois inférieur à la moyenne nationale de la strate (14,05 %).

Le produit du foncier bâti progresse de 17 %, son taux évolue peu (+ 5 %), alors que les bases ont augmenté de 12 %.

Le produit du foncier non bâti compte pour une quantité négligeable.

Sur la période, le produit des impositions par habitant est nettement supérieur à la moyenne nationale de la strate. En 2008, il représente 423 €, alors que la moyenne de la strate est de 371 €.

	2004	2005	2006	2007	2008	<u>2008</u> <u>2004</u>
Contributions directes	2 287 820	2 396 354	2 490 323	2 597 714	2 728 780	19 %
Produits des impositions / Population	355	372	386	403	423	19 %
<i>comparaison nationale</i>	317	332	347	358	371	17 %

Source : progiciel Delphi3

2.2.2- La capacité d'autofinancement

A l'exception des années 2005-2006 qui sont atypiques, la capacité d'autofinancement brute du budget principal varie peu. En fin de période, elle s'établit à 1,16 M€.

La chambre note qu'en procédant à la consolidation du budget principal et des deux budgets annexes, la capacité d'autofinancement brute agrégée permet de couvrir le remboursement du capital de la dette sur l'ensemble de la période.

2.2.3- Les dépenses de personnel

En 2008, les dépenses de personnel sont d'un niveau élevé (718 € par habitant) comparativement aux communes de la même strate et dans la même situation au regard de la fiscalité (471 €). Elles progressent de 21 % entre 2004 et 2008.

La chambre remarque que l'évolution des charges de personnel paraît suivie et semble relativement maîtrisée, abstraction faite des municipalisations de services auparavant gérées par des associations subventionnées par la commune.

2.3- La dette consolidée

Sur l'ensemble de la période examinée, l'annuité de la dette consolidée affiche une diminution de 17 %, passant de 1,76 M€ en 2004 à 1,45 M€ en 2008.

En 2008, elle s'élevait à 1,45 M€, soit 16 % des recettes réelles de fonctionnement (la moyenne de la strate étant de 11 %) et 209 € par habitant (la moyenne de la strate étant de 118 €).

Pour le seul budget principal, la chambre relève que les ratios de la commune de Domène restent systématiquement supérieurs aux moyennes de la strate :

	2004	2005	2006	2007	2008
annuité / RRF	18 %	13 %	14 %	14 %	16 %
<i>moyenne de la strate</i>	13 %	13 %	12 %	11 %	11 %
annuité /pop	243	165	181	195	209
<i>moyenne de la strate</i>	131	131	121	119	118

Source : comptes de gestion et fiches financières DGFIP

L'encours consolidé augmente de 7 % entre 2004 (9,52 M€) et 2008 (10,17 M€). En 2008, l'encours représente 1 466 € par habitant, la moyenne de la strate se situant à 892 € par habitant.

Il convient de mentionner qu'à la clôture du dernier exercice, la dette de la commune se composait à 83 % d'emprunts à taux fixe, et à 17 % d'emprunts à taux variables « classiques » (EONIA, EURIBOR ou TAM) et qu'elle ne comporte aucun produit structuré susceptible de représenter un risque financier potentiel.

La chambre observe un allongement de la durée de la dette. La capacité de désendettement est restée stable à environ 8 années, niveau qui reste globalement supérieur au ratio comparable des communes de la même strate (4 années). Dans sa réponse, le maire précise que « la durée résiduelle des emprunts refinancés était de 19,17 ans et [ces emprunts] ont été refinancés par un emprunt d'une durée de 19 ans ».

2.4- Le budget annexe de l'eau (annexe 2)

Sur l'ensemble de la période, ce budget s'équilibre sans intervention du budget principal.

Les charges d'exploitation affichent une évolution soutenue et régulière de 20 % passant de 515 836 € en 2004 à 616 927 € en 2008. L'exercice 2005 (717 978 €) est marqué par la mise en place d'une procédure de rattachement des charges à l'exercice qu'elles concernent, faisant peser doublement sur cet exercice le poids du versement des redevances d'assainissement à la Société dauphinoise d'assainissement pour le compte de la Metro (environ 155 k€).

Sur la même période, le niveau des produits a tendance à stagner de 707 952 € en 2004 à 760 765 € en 2008.

Le résultat de fonctionnement se caractérise par une évolution irrégulière et il s'élève à 109 200 € en 2008, malgré l'importance des pertes sur créances irrécouvrables inscrites en charge sur cet exercice (94 681 €).

2.5- Le budget annexe microcentrale (annexe 3)

Entre 2004 et 2008, ce budget est équilibré par ses propres recettes, sans intervention du budget principal.

Les résultats de clôture sont largement positifs sur la période, qui se termine en 2008 par un résultat global de clôture de 182 324 €.

La progression des produits d'exploitation est constante (+33 %) et plus soutenue que l'évolution des charges (+ 22 %).

3- RESTRUCTURATION DE L'ILOT JEAN JAURES

3.1- Historique

En 1999, la commune a décidé la restructuration de l'Ilot Jean Jaurès « en collaboration » avec la SEM Territoires 38, l'agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG) et l'association PACT¹ de l'Isère.

Le conseil municipal a donné une mission de conduite de la phase pré-opérationnelle à la SEM Territoires 38, par délibération du 7 avril 1999, pour une rémunération de 160 000 F (24 391,84 €).

En décembre 1999, le bilan prévisionnel de l'opération a été arrêté à 20,6 MF (3,14 M€), sur une durée de 10 ans.

Le 20 juin 2000, la commune a signé avec Territoires 38, un traité de concession de restructuration urbaine dont la durée est de 6 ans. Il a été complété par 7 avenants.

3.2- Le délai de remise du bilan final

L'avenant n° 7 du 3 juillet 2008 a fixé la date de fin de la concession au 19 décembre 2008.

¹ PACT (Propagande et Action Contre les Taudis)

En avril 2010, la commune n'était toujours pas en possession de l'arrêté final des comptes de l'opération. A cette époque, la SEM Territoires 38 était encore dans l'attente du décompte définitif d'un marché d'études. Or, ce marché (n° 2001-182) a été intégralement réglé sur les exercices 2001 et 2002, comme le montre le compte-rendu annuel à la collectivité locale 2004 (CRACL).

La chambre remarque que le délai de remise de l'arrêté final des comptes est excessif au regard des dispositions contractuelles qui fixent la fin de la concession au 19 décembre 2008, mais prend acte de ce que le décompte général définitif du marché n° 2001-182 a été notifié le 28 avril 2010.

3.3- Le coût final de l'opération et le coût pour la commune

En 2000, le coût final de l'opération était estimé à 1,74 M€ HT (11,42 MF). Le bilan financier prévisionnel, arrêté à fin 2008, fait état d'un total de dépenses de 2,93 M€ HT, soit un surcoût de 1,19 M€ (+ 69 %).

En 2000, la participation financière de la commune à l'opération était prévue à hauteur de 479 147 €. Finalement en 2008, elle est de 851 583 €, soit une augmentation de +78 %.

D'après le dernier CRACL produit, le coût pour la commune, compte tenu de participation financière et du rachat du foncier atteint finalement 1,93 M€, notamment en raison de la défaillance d'un aménageur qui n'a pas donné suite à son projet immobilier en juillet 2008.

La chambre note que le bilan prévisionnel établi lors de la signature du traité et les bilans financiers prévisionnels d'aménagement joints aux CRACL ne sont pas présentés dans les mêmes formes, ce qui rend difficile une analyse comparative. Par ailleurs, le dernier bilan financier prévisionnel d'aménagement arrêté au 31 décembre 2008 contient des erreurs de présentation qui nuisent à sa compréhension.

Il en va de même des bilans financiers présentés en réponse aux observations provisoires par la SEM Territoires 38.

Au vu des éléments qui précèdent, la chambre s'interroge sur la qualité des informations portées à la connaissance du conseil municipal et rappelle l'intérêt qu'aurait eu la commune à suivre spécifiquement dans son budget la charge financière qu'elle a supportée au titre de cette opération.

La chambre prend néanmoins acte des conséquences de l'évolution du périmètre de l'opération d'aménagement urbain et des aléas et contraintes techniques qui ont pu peser sur les coûts, ainsi que de la sous-évaluation initiale des subventions, qui a amené la commune à devoir accroître sa participation financière.

ANNEXE 1- BUDGET PRINCIPAL

Calcul de l'autofinancement du budget principal

	2004	2005	2006	2007	2008	<u>2008</u> <u>2004</u>
Contributions directes	2 287 820	2 396 354	2 490 323	2 597 714	2 728 780	19 %
Autres impôts et taxes	3 113 206	2 905 127	3 067 139	3 053 514	3 076 841	-1 %
DGF	592 586	606 104	621 750	636 671	649 513	10 %
Autres dotations, subv. et participations	911 087	1 039 521	845 565	985 632	851 262	-7 %
Produits des services et du domaine	525 721	611 783	686 510	659 802	677 120	29 %
Autres recettes	329 489	356 702	308 032	299 736	344 562	5 %
Produits de gestion	7 759 910	7 915 590	8 019 319	8 233 070	8 328 079	7 %
Charges de personnel	3 836 089	4 066 111	4 280 542	4 543 221	4 624 307	21 %
Charges à caractère général	1 766 843	1 651 985	1 647 144	1 562 566	1 636 726	-7 %
Subventions	183 973	251 044	175 687	162 809	163 461	-11 %
Autres charges	493 125	284 684	264 068	251 188	242 347	-51 %
Charges de gestion	6 280 029	6 253 824	6 367 441	6 519 785	6 666 842	6 %
Excédent brut de fonctionnement	1 479 880	1 661 766	1 651 879	1 713 285	1 661 237	12 %
Transferts de charges	24 912	84 270	102 343			-100 %
Produits financiers	221	238	256	1 623	303	37 %
Charges financières	931	6 409	110 654	6 910	4 958	432 %
Intérêts des emprunts	441 484	423 803	375 745	452 927	505 902	15 %
Produits exceptionnels	628 533	565 045	25 786	488 614	118 263	-81 %
Charges exceptionnelles	598 416	143 212	391 091	450 827	14 203	-98 %
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	373 471	346 588	499 709	564 042	768 030	106 %
Reprises sur Amortissements et Provisions		2 078	38 000			
Résultat de fonctionnement	719 244	1 393 385	441 065	728 818	486 711	
Capacité d'autofinancement brute	1 092 716	1 737 895	902 774	1 276 210	1 169 824	
Amort. du capital de la dette	1 127 049	642 506	674 618	829 309	834 204	
Capacité d'autofinancement disponible	-34 333	1 095 389	228 156	446 901	335 620	

Source : progiciel Delphi3

ANNEXE 2- BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Budget annexe "Eau"		2004	2005	2006	2007	2008	<u>2008</u> <u>2004</u>
FONCTIONNEMENT	Produits des services, du domaine et ventes diverses	695 587	746 633	748 898	757 277	760 765	
	Atténuations de charges	12 365	18 121	18 034	7 778	0	
	Produits d'exploitation	707 952	764 754	766 932	765 054	760 765	7%
	Charges à caractère général	459 835	672 554	441 273	518 078	453 333	
	Charges de personnel	40 018	40 017	61 272	63 507	68 913	
	Autres charges de gestion courante	15 984	5 407	75	9 308	94 681	
	Charges d'exploitation	515 836	717 978	502 619	590 893	616 927	20%
	Excédent Brut d'Exploitation	192 116	46 776	264 313	174 161	143 838	-25%
	Reprises sur Amort/Prov					17 076	
	Transferts de charges de Fonctionnement					702	
	Quote-part subv. d'invest. transférées au c/ de résultat						
	Dotations aux amortissements	63 259	64 778	69 511	71 577	73 646	
	Résultat d'exploitation	128 857	-18 003	194 802	102 584	87 969	-32%
	Produits financiers						
	Charges financières	64 666	62 592	53 815	51 045	39 957	
	Résultat courant	64 190	-80 594	140 987	51 539	48 012	
	Produits exceptionnels	17 639	17 072	5 070	12 145	67 567	
Charges exceptionnelles	5 409	4 885	6 434	4 470	6 380		
Résultat exceptionnel	12 229	12 187	-1 364	7 676	61 187		
Résultat net comptable	76 420	-68 407	139 623	59 215	109 200		
Excédent de fonctionnement reporté	258 914	160 333	23 000	0	0		
Résultat de fonctionnement de clôture	335 333	91 926	162 623	59 215	109 200		
INVESTISSEMENT	Remboursement d'emprunts	116 147	69 326	54 860	58 720	53 970	
	Dépenses d'équipement	42 692	281 716	147 144	197 587	169 715	
	Dépenses réelles de l'exercice	158 839	351 042	202 004	256 308	223 685	
	Dépenses d'ordre	12 365	18 121	18 034	7 778	702	
	Total dépenses d'investissement	171 204	369 163	220 037	264 085	224 387	
	Emprunts de l'exercice	188 121	18 034				
	Subventions d'investissement				35 083	67 766	
	Recettes réelles de l'exercice	188 121	18 034	0	35 083	67 766	
	Recettes d'ordre	63 259	64 778	77 288	78 752	73 646	
	Affectation (c/1068)	100 000	175 000	68 926	162 623	59 215	
	Recettes d'investissement	351 380	257 812	146 214	276 458	200 627	
Résultat d'exécution	180 176	-111 351	-73 823	12 373	-23 760		
Solde antérieur reporté	18 170	198 346	86 995	13 172	1 294		
Résultat d'investissement de clôture	198 346	86 995	13 172	25 544	-22 466		
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE		533 679	178 921	175 795	84 759	86 734	

Source : comptes administratifs

ANNEXE 3- BUDGET ANNEXE MICROCENTRALE

Budget annexe "Microcentrale"		2004	2005	2006	2007	2008	<u>2008</u> <u>2004</u>
FONCTIONNEMENT	Produits des services, du domaine et ventes diverses	201 093	155 932	182 479	217 443	268 976	34%
	Atténuations de charges	731	1 029	989	1 414	0	
	Produits d'exploitation	201 823	156 960	183 468	218 857	268 976	33%
	Charges à caractère général	36 810	36 599	37 457	50 487	45 180	23%
	Charges de personnel	7 622	7 622	8 730	8 843	9 195	21%
	Charges d'exploitation	44 433	44 221	46 188	59 330	54 375	22%
	Excédent brut d'Exploitation	157 390	112 740	137 280	159 528	214 600	36%
	Dotations aux amortissements	56 864	59 202	69 923	64 826	51 895	
	Résultat d'exploitation	100 526	53 538	67 358	94 702	162 705	
	Produits financiers						
	Charges financières	4 109	3 947	4 017	4 000	2 264	
	Résultat courant	96 417	49 591	63 340	90 702	160 442	
	Produits exceptionnels	185					
	Charges exceptionnelles	88 875	103 875	85 919	63 340	90 701	
Résultat exceptionnel	-88 690	-103 875	-85 919	-63 340	-90 701		
Résultat net comptable	7 727	-54 283	-22 579	27 362	69 741		
Excédent de fonctionnement reporté	93 600	101 327	47 044	24 466	51 827		
Résultat de fonctionnement de clôture	101 327	47 044	24 466	51 827	121 568		
INVESTISSEMENT	Remboursement d'emprunts	8 278	8 818	9 394	10 007	10 660	
	Dépenses d'équipement	14 789	92 563	196 520	13 118	22 064	
	Dépenses réelles de l'exercice	23 067	101 381	205 914	23 125	32 724	
	Dépenses d'ordre	731	1 029	988	1 414		
	Dépenses totales d'investissement	23 798	102 410	206 902	24 539	32 724	
	Emprunts de l'exercice						
	Dotations réserves						
	Subventions d'investissement						
	Recettes réelles de l'exercice	0	0	0	0	0	
	Recettes d'ordre	57 893	60 190	254 378	66 126	38 937	
	Affectation (c/1068)						
Recettes d'investissement	57 893	60 190	254 378	66 126	38 937		
Résultat d'exécution	34 095	-42 220	47 476	41 587	6 213		
Solde antérieur reporté	102 628	136 724	94 504	141 980	54 543		
Résultat d'investissement de clôture	136 724	94 504	141 980	183 567	60 756		
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE		238 051	141 548	166 446	235 395	182 324	

Source : comptes administratifs